



La société se réserve la possibilité d'apporter à ce plan des modifications qui seraient dues à des impératifs techniques ou réglementaires. Le mobilier ainsi que les équipements sanitaires sont dessinés à titre indicatif, ou ne sont pas tous figurés. Se reporter à la notice de vente notaire pour connaître les équipements fournis. La surface des pièces comprend celle des placards. Les retombées, les soffites, les faux-plafonds, ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Il est rappelé qu'une tolérance sera admise dans l'exécution des travaux par rapport aux côtes des plans. Cette tolérance sera de 5% en plus ou en moins, et dans cette limite, aucune réclamation ne sera prise en considération, étant entendu que ces surfaces seront appréciées globalement et non pièce par pièce.

Niveau d'étage **R+2**
N° d'appartement **A201**
Typologie **T4**

Tableau des surfaces

DGT	11,46
SEJOUR	24,33
CUISINE	5,91
SDE	5,13
PL	0,50
WC	1,58
CHAMBRE 1	11,86
CHAMBRE 2	10,85
CHAMBRE 3	9,06
80,68 m²	
BALCON 1	23,53
BALCON 2	3,81
27,34 m²	

LEGENDE

Hsfp : Hauteur sous faux plafond		
Hsp : Hauteur sous plancher		
	GT : Gaine technique	
VR : Volet roulant		
DGT : Dégagement		
PL : Placard / CU : cuisson / FR : Réfrigérateur		
CH : Placard chauffe eau / LL : lave linge / LV lave vaisselles		